



**AVIS AUX CITOYENS
DE LA MARTRE ET CAP-AU-RENARD**

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE, DE CE MARDI 6 AVRIL 2021, SE TIENDRA DEVANT PUBLIC.

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES MINISTÉRIELLES APPLICABLES EN ZONE JAUNE, ET CE, EN RESPECTANT LES NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR, NOUS TENONS À VOUS AVISER QU'IL Y AURA 17 PLACES DE DISPONIBLES, POUR VOUS, CHERS CITOYENS.

NOUS DEMANDONS AUX CITOYENS QUI DÉSIRENT ASSISTER À LA SÉANCE PUBLIQUE DE SE PRÉSENTER À L'ENTRÉE SUD (CELLE DU GYMNASE).

VOUS SEREZ ACCUEILLI PAR UN MEMBRE DU PERSONNEL QUI VOUS INDIQUERA LA PROCÉDURE À SUIVRE AFIN DE NOUS ASSURER DU BON DÉROULEMENT DE LA SÉANCE ET D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS.

NOUS TENONS À VOUS RAPPELER QU'UNE FOIS LES PLACES DISPONIBLES COMBLER, NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION DE FERMER LES PORTES.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION.

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nancy Dupont', is written over the printed name of the General Director.